

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Rencontres et communications avec la famille ou les amis au moins une fois par semaine selon le sexe, la vie en couple et l'âge, en 2015, en %.

	Rencontres		Communications ²	
	Famille ¹	Amis	Famille ¹	Amis
Ensemble en 2015	48	49	68	57
<i>Sexe</i>				
Femmes	51	47	75	58
Hommes	45	51	61	55
<i>Vie en couple</i>				
En couple	48	41	70	50
Pas en couple	48	62	66	68
<i>Âge</i>				
16-24 ans	45	79	63	90
25-39 ans	45	49	75	66
40-49 ans	40	42	62	53
50-64 ans	52	41	67	45
65 ans ou plus	55	44	71	42

(1) En dehors des membres de la famille vivant dans le ménage.

(2) Communications par téléphone, SMS, Internet, courrier, etc.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Source : INSEE, *France Portait social*, édition 2018.

Questions :

1. Illustrez, à l'aide de deux exemples, la diversité des liens sociaux. (3 points)
2. À l'aide de données du document, comparez les liens sociaux des 16-24 ans avec ceux des 65 ans et plus. (3 points)
3. À l'aide de données du document, caractérisez les rencontres et communications avec la famille et les amis en fonction du sexe et de la vie en couple en 2015. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, montrez que le marché est une institution.

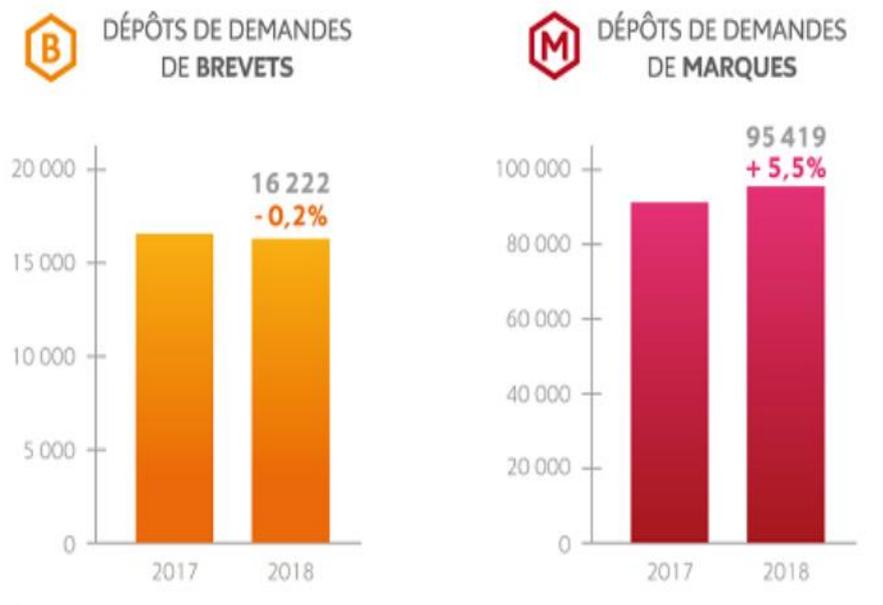
Document 1 :

Dans nos économies, souvent définies comme des « économies de marché » - basées sur un très haut niveau de spécialisation des tâches et division du travail – l'une des institutions requises¹ pour assurer l'échange général des marchandises doit particulièrement retenir l'attention, en ce qu'il se présente comme l'opérateur central à travers lequel la société comme telle se reproduit ; il s'agit du marché lui-même. Cependant, pour que le marché puisse tenir ce rôle d'opérateur central, il faut que les droits de propriété sur tous les biens soumis à l'échange soient parfaitement définis et que les agents reconnaissent ces définitions. Les théoriciens des droits de propriété insistent à juste titre, nous semble-t-il, sur le fait que les droits de propriété sont de nature institutionnelle. [...] Au-delà encore, ceci implique pour nos auteurs que soit installée une série d'arrangements visant à garantir le respect des droits eux-mêmes, ce qui suppose la mise en place d'une « tierce partie »². Il s'agit du « gouvernement » [...]. Cette tierce partie est constituée d'un ensemble d'entités³ politiques et administratives (comprenant notamment la Police et la Justice) en charge de garantir la pérennité⁴ du respect des droits de propriété et plus généralement « des règles du jeu » dans lesquels ceux-ci s'échangent. Lorsque ces conditions sont réunies [...] l'économie peut être organisée sur la base d'un ensemble de marchés interdépendants.

1. requises : exigées.
2. « tierce partie » : ici, synonyme d'arbitre.
3. ici, organisation.
4. pérennité : caractère de ce qui dure toujours.

Source : Benjamin Coriat, Olivier Weinstein, *Institutions, échanges et marchés*,
Revue d'économie industrielle, n°107, 2004.

Document 2 : Dépôts de demandes de brevets et de marques en France



Les demandes de dépôts de brevets, de marques, [...], lorsqu'elles sont accordées, permettent de protéger les créateurs de la concurrence pour un temps donné.

Source : Institut national de la propriété intellectuelle, chiffres clés 2018, www.inpi.fr